

La Plume

Belvoisienne



Comptes-rendus conseils, Budget, Bibliothèque, Cérémonie du 8 mai



Entretien des trottoirs, Marché dominical, Abri-vélos



Clubs de tennis, football, judo, Trésors du 79360



État civil, Défibrillateur, Chronique historique



SOMMAIRE

Éditorial du Maire..... 2

VIE COMMUNALE

Comptes-rendus conseils municipaux.....	3
Budget 2021.....	4
Dépôt sauvage d'ordures.....	5
Organisation des élections.....	5
Bibliothèque.....	5
Cérémonie du 8 mai.....	6
Argent de poche.....	7
CCAS.....	7
Taxe foncière.....	7

VIE LOCALE

Terrain de tennis éclairé.....	8
Marché dominical.....	8
Entretien des trottoirs.....	8
Parking des écoles.....	9
Abri-vélos.....	9
Massifs.....	9
Trottinette électrique.....	10
Plantation d'un chêne.....	10
Rénovation énergétique.....	11

VIE ASSOCIATIVE

Club de tennis.....	13
Club de football.....	13
Les trésors du 79360.....	14
Club de Judo.....	14

INFOS PRATIQUES

Syndicat des eaux 4B.....	15
État civil.....	15
Défibrillateur.....	15
Chronique historique.....	16

Mairie - 29, place de l'Hôtel de Ville
79360 BEAUVOIR SUR NIORT
☎ 05.49.09.70.78

✉ secretariatdumaire@beauvoir-sur-niort.fr

ÉDITO

Un petit air de liberté à l'approche de l'été....

Les mois passent et progressivement nous sommes déconfinés. Un café, un repas en terrasse, nous pouvons enfin nous retrouver en respectant les gestes barrières. La vie reprend enfin.

L'été approche et nous allons pouvoir profiter des festivités.

La commune de Beauvoir participe au festival 5^e saison qui offre de nombreux spectacles sur l'ensemble de l'agglomération. **Le 19 juin à 19h, nous accueillerons le collectif GONZO** pour un spectacle haut en couleur. Ce spectacle est gratuit. N'oubliez pas pour autant de vous inscrire sur le site 5esaison.niortagallo.fr car les places seront limitées et un protocole mis en place en raison de la COVID.

Pour la fête de la musique, nous accueillerons également un groupe de musique sur la place de Beauvoir le 19 juin à 21h et il sera possible de profiter des terrasses de la place.

Le 13 juillet, c'est autour d'un verre de l'amitié que nous nous retrouverons. Ceux qui le souhaiteront pourront pique-niquer sur le site du Moulin avant de découvrir le feu d'artifice qui sera tiré sur le site. Le lendemain, **le 14 juillet** une randonnée sera organisée en lien avec March'ensemble et vous pourrez réserver le repas traditionnel de la commune servi au Moulin. Nous avons hâte de vous retrouver !

Nous espérons qu'à la rentrée scolaire de septembre l'ensemble des activités sportives, culturelles, associatives pourront reprendre dans des conditions idéales qui nous permettront d'appréhender l'avenir avec plus de sérénité. Les efforts que nous avons réalisés n'auront alors pas été vains.

Si la situation s'améliore nous envisageons, dès la rentrée de septembre, de lancer les réunions de quartiers que nous n'avions pas pu mettre en place en raison de la COVID. Ce sera l'occasion de revenir à votre rencontre et que vous puissiez faire remonter vos aspirations et souhaits pour la commune.

Toujours dans la concertation et après avoir rencontré les riverains une expérimentation sera réalisée concernant la mise en sens unique d'une partie de la rue Abel Brillault afin de sécuriser cette voie. Celle-ci devrait durer plusieurs mois.

Au delà des festivités attendues, un accompagnement particulier a été porté aux commerçants de la commune. Ainsi, le CCAS a prévu que les tickets restaurants offerts à l'occasion du "repas des aînés" puissent être utilisés jusqu'au 15 décembre 2021.

Le conseil municipal a aussi décidé d'exonérer les commerçants de redevance d'occupation du domaine public et leur permettre l'extension de leur terrasse jusqu'à la fin de l'année 2021.

Le marché du dimanche est aussi l'occasion de relancer une dynamique chaque 1^{er} dimanche du mois. Je vous invite, pour celles et ceux qui n'auraient pas encore pris le temps, à venir découvrir l'ensemble des exposants présents. Il y en a pour tous les goûts.

Tout est fait pour assurer la reprise progressive d'activités dans la commune.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Votre Maire
Séverine Vachon

Impression : Imprimerie Rochelaise
Éditeur : Mairie de Beauvoir sur Niort
Représentant légal : Séverine Vachon, Maire
Directrice de publication : Jessica DROUET
Comité de rédaction : Commission communication

2 - LA PLUME BELVOISIANNE - JUIN 2021



CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTHÈSE DES COMPTES RENDUS

FÉVRIER ET MARS 2021

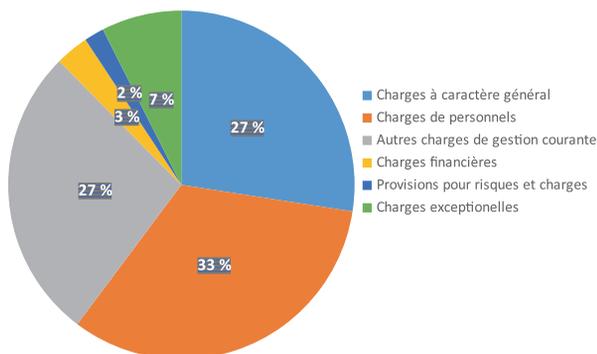
- ▶ **Abri vélos pour l'école installé dans la cour de la garderie** : L'entreprise retenue pour la réalisation de cet abri est la SARL FRANKI.
- ▶ **Acquisition des terrains Rousseau** : Afin de réaménager la circulation autour de l'EHPAD et permettre la création d'un parking, la commune est en cours d'acquisition de plusieurs terrains.
- ▶ **Adhésion à SOLURIS** : Afin de moderniser le système informatique de la commune, il est envisagé d'adhérer à SOLURIS dont la cotisation annuelle s'élève à 1.574,80 € HT (pour comparaison SBS s'élevait à 2.187,00 € HT). Des représentants sont désignés pour le Comité Syndical SOLURIS :
Représentant titulaire : Mme Rachelle AJINCA VANDENHENDE
Représentants délégués : Mme Patricia GALLOIS et M. Marc BRUANT
- ▶ **Autorisation de réalisation des travaux de raccordement situés chemin du moulin** : Rappel du montant prévisionnel de travaux qui restera à charge de la commune après subvention du SIEDS : 17.501 € HT.
- ▶ **Convention de mise à disposition du stade et des terrains de football** : Cette convention vise à mettre à disposition à titre gratuit l'ensemble des locaux en faveur de l'association CSB Foot de Beauvoir sur Niort.
- ▶ **Dépôts illégaux d'ordure sur la commune** : Considérant que certaines personnes indécates se débarrassent de leurs ordures ménagères, si les contrevenants sont connus, une amende forfaitaire de 150 € leur sera facturée correspondant aux frais de ramassage.
- ▶ **Information conseil d'école de Beauvoir sur Niort** : Actions qui ont pu être réalisées :
 - Sortie patinoire avec financement du transport par la mairie
 - Réalisation d'une chanson par les CM2 avec un groupe de rock niortais
- ▶ **Mise à jour du règlement des cimetières communaux** : Ce nouveau règlement encadre les mesures permettant d'assurer la sécurité des lieux, le maintien d'une certaine décence, une tranquillité et une salubrité convenable. Les cimetières concernés sont ceux de Beauvoir sur Niort, Le Cormenier et La Revêtizon.
- ▶ **Mise à jour du règlement intérieur de la bibliothèque** : Article 3 et 5 sont modifiés pour passer de 16 ans à 18 ans et permettre ainsi que les ados puissent venir à la bibliothèque. La durée d'emprunt des vidéos et des livres passe à 4 semaines.
- ▶ **Mise en place d'un règlement intérieur pour le marché du dimanche** : Afin de bien gérer l'installation de ce marché et la gestion, un règlement intérieur est adopté.
- ▶ **Participation du SIVOM aux frais d'électricité** : Le SIVOM a acquis une partie du bâtiment cadastré A 152 et dont les frais d'électricité sont supportés par la commune. De ce fait, une convention est signée avec le SIVOM pour supporter une partie des frais électriques.
- ▶ **Présentation de l'implantation de deux abris vélos par la CAN** : Ces deux abris seront installés sur la place de l'Hôtel de ville et sur le parking de la gare.
- ▶ **Présentation du déploiement de la fibre optique** : La phase des travaux est en cours, les armoires sont installées en différents points de la commune. La phase suivante sera marquée par l'élagage chez certains riverains pour le déploiement des câbles. A l'issue de ces travaux, les opérateurs effectueront les souscriptions pour les éventuels raccordements.
- ▶ **Site Internet** : Le site internet de la commune a fait peau neuve. N'hésitez pas à le découvrir sur : www.beauvoir-sur-niort.fr
- ▶ **Tarification de l'eau 4B** : Le coût du m³ passe de 1,26 € à 1,34 €. L'abonnement augmente de 67 € à 69,64 €.
- ▶ **Points divers** :
 - Aménagement d'un bloc sanitaire sur le site du moulin de Rimbault
 - Augmentation du temps de travail d'un adjoint administratif principal
 - Bilan CCAS
 - Enquête de satisfaction du restaurant scolaire
 - Enquête de satisfaction pour les transports sur la commune
 - Création d'un plan de commune avec Media Plus Communication
 - Ouverture dominicale des commerces de détails : 9 dates sont arrêtées sur 2021
 - Remboursement des frais de repas pendant les formations des agents et élus
 - Retard dans la mise en route des éoliennes
 - Spectacle « Scènes Nomades » le 28 août 2021
 - Vente de l'ancienne trésorerie
 - Vente des deux logements communaux situés rue de la gare

BUDGET 2021

Le 8 avril 2021, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif ainsi que les budgets annexes de la commune de Beauvoir sur Niort. Seules les masses financières sont reprises dans les tableaux.

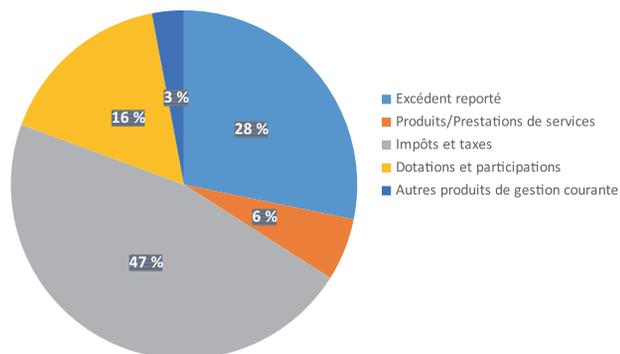
BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général	444 239,04 €
Charges de personnels	531 515,00 €
Autres charges de gestion courante	441 864,00 €
Charges financières	50 400,00 €
Provisions pour risques et charges	30 000,00 €
Charges exceptionnelles	121 191,79 €

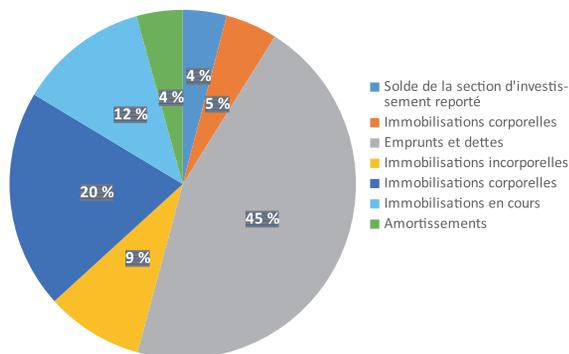
Recettes de fonctionnement



Excédent reporté	597 227,52 €
Produits/Prestations de services	122 560,00 €
Impôts et taxes	986 953,00 €
Dotations et participations	348 137,00 €
Autres produits de gestion courante	63 000,00 €

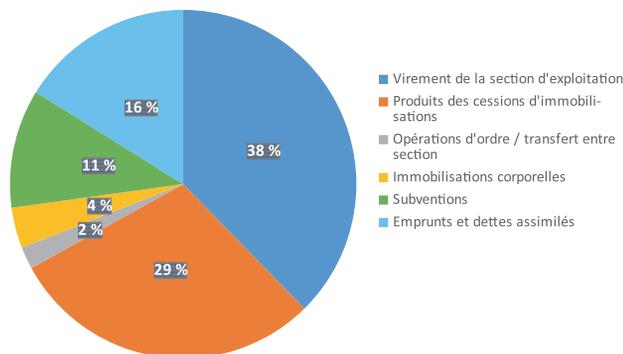
INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement



Solde de la section d'investissement reporté	44 606,93€
Immobilisations corporelles	52 802,46€
Emprunts et dettes assimilés	493 874,00€
Immobilisations incorporelles	98 874,00€
Immobilisations corporelles	221 597,70€
Immobilisations en cours	132 009,76€
Amortissements	46 924,61€

Recettes d'investissement



Virement de la section d'exploitation	410 159,88 €
Produits des cessions d'immobilisations	319 500,00 €
Opérations d'ordre/transfert entre section	22 343,65 €
Immobilisations corporelles	41 100,00 €
Subventions d'investissement	119 975,15 €
Emprunts et dettes assimilés	175 931,71 €



COMMENTAIRES

Deux prêts-relais sont en cours :

- Le premier, débuté en décembre 2018, d'un montant de 250 000,00€ sur le budget annexe a été contracté pour les travaux des terrains de l'ancien stade. Il est conditionné à la vente des terrains. La totalité des ventes ne s'est pas encore réalisée.
- Le second, débuté en mai 2019 d'un montant de 200 000,00€ sur le budget principal contracté pour les travaux du stade conditionné au versement d'une subvention d'un montant égal. Celui-ci a été remboursé en mai 2021.

La commune a en outre dû reverser la somme de 121 191,79€ au Syndicat 4B pour le transfert du budget de l'eau. Cette somme impacte les charges de fonctionnement.

Un deuxième montant de 52 802,46€ a été reversé à ce même syndicat et vient en diminution sur la section d'investissement en dépenses.

DÉPÔT SAUVAGE D'ORDURES MÉNAGÈRES TARIF D'ENLÈVEMENT

La commune a relevé que certaines personnes indélicates se débarrassent de leurs ordures ménagères ou objets divers au lieu d'utiliser les containers de déchets ménagers individuels et de tri sélectif, les points d'apport volontaire mis à leur disposition ou les déchetteries, portant ainsi atteinte à la salubrité, à l'environnement et à la propreté.

L'enlèvement de ces déchets est réalisé par les agents communaux dont ce n'est pas la mission et cette élimination des dépôts et le nettoyage des lieux ont un coût pour la collectivité.

Il a donc été décidé de mettre ce coût à la charge du contrevenant et d'**adopter, en conseil municipal, un tarif d'enlèvement et de nettoyage fixé à 150 euros**. Ce tarif est cumulable avec la législation en vigueur qui prévoit que tout contrevenant s'expose aussi à une amende prévue par le code pénal allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe selon la nature de la contravention.

Nous espérons ne pas avoir à mettre en œuvre cette mesure et qu'elle aura un effet dissuasif sur certains.

ÉLECTIONS ORGANISATION ET SÉCURISATION

Les 20 et 27 juin prochain ont lieu les élections départementales et régionales.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient être rassurés quant aux mesures prises pour lutter contre la pandémie, tout a été pensé pour sécuriser l'accueil des électeurs : gel hydroalcoolique à l'entrée, masques et visières pour les assesseurs, vitres en

plexiglas en plus de la distanciation physique, jauge de trois électeurs par bureau de vote (six dans le cas d'un double bureau) quand la salle le permet.

Une signalétique couleur facilitera les déplacements. Il est rappelé que le masque sera obligatoire et qu'il convient à chacun de venir avec son stylo pour émarger.

BIBLIOTHÈQUE

À VOS LIVRES, 1 - 2 - 3, LISEZ

La bibliothèque, lieu de culture, de loisirs et de convivialité, est ouverte à tous.

Si vous aimez lire, découvrir, échanger, n'hésitez pas à venir voir Mildred, notre bibliothécaire. Vous pourrez discuter avec elle et elle saura vous guider dans le choix de vos lectures.



Vous y trouverez des romans, des polars, des bandes dessinées, et autres livres d'histoire, de cuisine, de travaux, des DVD :

Adultes : romans, documentaires, BD / Mangas, livres en gros caractères.

Jeunesse : romans, albums / Contes, documentaires, BD / Mangas.

Audiovisuel : CD, DVD, livres audios, livres CD (comptines + histoires).

Ressources numériques de la Médiathèque Départementale des Deux Sèvres (accès gratuit) : CAFEYN : presse ; SKILLEOS : autoformation ; PNB : livres numériques.

La cotisation annuelle s'élève à 10 € par adhérent à partir de 18 ans. Vous pouvez y emprunter 5 livres, 3 CD, 3 DVD pour une durée de 4 semaines.

Rappel des horaires : mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, vendredi de 16h30 à 18h30, samedi de 9h15 à 12h15.

Masque à partir de 11 ans.

150, place de l'hôtel de ville 79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT

☎ 05.49.09.64.79

💻 bibliothèque@beauvoir-sur-niort.fr

📘 Bibliothèque de Beauvoir-sur-Niort

CEREMONIE DU 08 MAI 2021

POINT SUR LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

En raison du contexte sanitaire actuel et selon les directives gouvernementales, la cérémonie commémorative du 08 mai 2021 n'a réuni qu'une dizaine de personnes au Jardin des souvenirs pour rendre hommage à nos soldats disparus au cours de la seconde guerre mondiale.

Autour de Madame VACHON, maire de la commune, avaient pris place un militaire de la gendarmerie, un représentant du corps des sapeurs-pompiers et quelques conseillers municipaux.

Plusieurs personnes de la commune se trouvaient en retrait pour assister à cette manifestation. Le conseil municipal des enfants était également représenté par son premier magistrat Soren et Luka, son

premier adjoint.

Il est à noter que les différentes associations patriotiques ont décliné l'invitation car elles se trouvaient à Marigny où avait lieu la cérémonie cantonale.



Après lecture du message émanant du ministère de la défense en mémoire à toutes les personnes ayant combattu l'ennemi afin que nous puissions vivre libre, une minute de silence a été observée.

Une gerbe a ensuite été déposée au pied de la stèle par les deux représentants du conseil municipal des enfants.



UN PETIT PEU D'HISTOIRE

La Deuxième Guerre mondiale fut le conflit le plus meurtrier de l'histoire. De 1939 à 1945, les combats se sont déroulés sur tous les continents causant des millions de victimes aux deux camps : les Alliés et les forces de l'Axe (Allemagne – Italie - Japon)

Avec 61 nations impliquées, plus de 100 millions de combattants et plus de 60 millions de morts, la Seconde Guerre mondiale demeure à ce jour le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité. Six ans durant, ce conflit mondial a opposé les Alliés à l'Axe. Tout au long de cette guerre, des personnages marquants tels que Winston Churchill ou Charles de Gaulle se sont révélés pour s'opposer à l'Allemagne d'Adolf Hitler.

Retour sur les principales dates de la Seconde Guerre mondiale pour mieux comprendre ce conflit armé qui s'étend au-delà de la seule période 1939-1945.

Avec l'arrivée des Nazis au pouvoir en Allemagne en 1933, Adolf Hitler promulgue ses premières lois racistes. Sa volonté d'expansion entraîne l'invasion de la Pologne en 1939 et le début de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir envahi la France et le Benelux, l'Allemagne s'attaque à l'Angleterre, mais ne parvient pas à ses fins. L'attaque de l'URSS par les troupes allemandes en 1941 précipite l'entrée en guerre de l'Union soviétique. Dans le Pacifique, c'est l'attaque surprise de Pearl Harbor à Hawaï qui entraîne la mobilisation des Etats-Unis. Tandis que la "solution finale" est validée par les dirigeants nazis en 1942, les Alliés remportent les premières victoires décisives contre les Japonais comme dans la Mer de Corail ou sur l'atoll de Midway. En Afrique du Nord, la bataille d'El-Alamein et le débarquement allié entraîne le recul des combattants de l'Axe. En URSS, les Soviétiques sont vainqueurs de la bataille de Stalingrad en 1943. Avec le débarquement de Normandie, les troupes allemandes sont repoussées. Prise en tenaille par l'armée rouge et les autres Alliés, l'Allemagne capitule le 8 mai 1945. Dans le but de faire plier le Japon, les Etats-Unis lâchent deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki. Le Japon met fin à la guerre le 2 septembre 1945.



ARGENT DE POCHE

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE

Partant du constat que nos jeunes entre 16 et 18 ans sont désœuvrés pendant les vacances scolaires car souvent considérés comme étant trop jeunes pour travailler, la municipalité a décidé de lancer une proposition innovante **en offrant à ces jeunes la possibilité de réaliser différentes missions** au service de la collectivité moyennant une contribution financière.

Il ne s'agit pas d'un salaire mais d'une gratification pour service rendu de 75 euros par semaine, soit 15 euros par jours étant entendu que les jeunes ne travailleront que 5 demi-journées à raison de 3h30 de présence (13h30/17h) avec une pause de 30 minutes. Ils seront encadrés par un agent technique et/ou un élu.

Les objectifs recherchés sont de valoriser l'action

des jeunes vis à vis des adultes (agents et habitants) et de créer du lien entre jeunes, élus et agents pour assurer un plus grand respect des équipements existants.

Un contrat d'engagement sera signé entre le jeune et la collectivité et la couverture des jeunes est prise en charge par la commune.

Pendant ces activités, plusieurs missions ont été ciblées : la réalisation de décorations de Noël pour l'hiver prochain, l'entretien de la mare, divers travaux d'entretien des espaces verts et des bâtiments (liste qui pourrait être complétée)

Ce dispositif sera expérimenté **sur deux semaines en juillet** et pourrait être étendu par la suite, aux petites vacances scolaires, si cela s'avère concluant.

CCAS

UTILISATION DES BONS REPAS

Compte tenu des mesures de confinement nationales et la fermeture des restaurants liées à la pandémie, le Centre Communal d'Action Sociale de Beauvoir sur Niort a voté un avenant à la convention signée avec les restaurateurs locaux.

Celui-ci repousse la date limite d'utilisation des "bons repas" au **15 décembre 2021**. Ceci, afin de permettre aux concitoyens de choisir en toute tranquillité, le moment le plus opportun pour eux d'en profiter.

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ

POINT SUR LA TAXE FONCIÈRE

A compter de 2021, l'Etat a décidé que les communes et les EPCI ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et pour les EPCI d'une fraction de la TVA nationale, corrigée d'un coefficient correcteur.

Par ailleurs, toujours en 2021, la base d'imposition de la TFPB et de CFE des établissements industriels est réduite de moitié. **Une compensation doit être prévue par l'État.**

Le conseil municipal, conformément à son engagement a fait le choix de ne pas augmenter le

taux de TFPB. Cependant, vous verrez apparaître sur vos déclarations :

- TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) : 39,70% (soit le taux de la commune 20,82% + 18,88% celui du département)
- TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : 55,88%

Hormis l'évolution des bases annuelles calculées par l'administration fiscale, **le montant global d'imposition reste donc inchangé pour les contribuables de Beauvoir sur Niort.**



UN TERRAIN DE TENNIS ÉCLAIRÉ

UNE OPÉRATION 1 000 CHANTIERS

Après de nombreuses demandes depuis quelques années pour éclairer le cours de tennis extérieur, la municipalité a donc validé en conseil municipal un nouvel éclairage public solaire.

Ce projet a pu être mené à bon terme grâce à l'opération "1000 chantiers" cofinancée par le conseil départemental des Deux-Sèvres.

Attendons maintenant le retour du soleil pour voir

nos amis du TCBF venir inaugurer ces nouvelles installations.



MARCHÉ DOMINICAL

DES NEWS DU NOUVEAU MARCHÉ

Conformément à nos engagements, un nouveau marché dominical a pu voir le jour début mars.

Ce marché a rencontré un vif succès. Tous les commerçants, exposants et habitants ont pu à nouveau goûter aux joies des liens sociaux et pas moins de 1 300 personnes sont venues arpenter notre première édition.

Pain, fleurs, viande, poisson, légumes, miel,

chocolat, fromages... ont pu garnir les paniers des chalands venus flâner sur ce joli marché.

Retrouvez-nous donc **tous les 1^{er} dimanches de chaque mois** sur la place de l'Hôtel de ville pour notre marché dominical, sans oublier le marché hebdomadaire du mercredi.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

NETTOYONS NOS INFRASTRUCTURES

Dans le but d'améliorer notre cadre de vie, tout en facilitant le travail des agents, la commune a choisi d'investir dans un matériel permettant l'entretien des trottoirs en gravier calcaire, mais aussi nos allées de cimetières, nos espaces de jeux, Testé et validé par les agents des services techniques, cet outil a pour avantage d'être peu encombrant, tracté, et moins fastidieux qu'un binage manuel.

Par ailleurs dans le courant du mois de Juin, les trottoirs autour de la place, les parvis d'église, les puits, et autres infrastructures sur la commune vont être entretenus avec l'application d'un produit nettoyant. Soucieux du respect de l'environnement, ce nettoyant pulvérisable à effet rapide ne contient pas : de chlore, de cationique, d'ammonium

quaternaire, de javel, de brome, ni aucune autre substance pouvant être classée cancérigène, mutagène ou réprotoxique. La formule conformément n'est pas classée polluante et n'impacte ni la faune ni la flore. Les agents techniques appliqueront donc ce produit à l'aide d'un pulvérisateur.



1 000 CHANTIERS

PARKING DES ÉCOLES

Dans le cadre du programme «1 000 chantiers» soutenu par le département, la commune de Beauvoir sur Niort a pu profiter d'une aide au financement sur différents projets.

Celui de l'aménagement du parking des écoles en fait parti. Son objectif était d'augmenter les places de stationnement mais surtout de sécuriser l'accès aux écoles pour les familles.

La création d'une sortie sur la route départementale et une voie réservée aux piétons permettent déjà une circulation plus fluide aux heures de grande affluence.

La réalisation d'un îlot de verdure fut aussi une priorité dans la construction du projet. Pour le paillage des massifs, des matériaux biodégradables comme la toile de jute, ont été retenus, et le choix des plantes résistantes à la sécheresse permettront de limiter l'impact sur les arrosages.



UN ABRI-VÉLOS POUR NOS ÉCOLIERS



Dans le cadre du «Budget participatif» porté et financé à hauteur de 80% par le département des Deux-Sèvres, l'APE et la municipalité ont souhaité installer un abri-vélos aux écoles, réalisé par la menuiserie Franki (Beauvoir sur niort).

Petits et grands pourront dès lors, stationner leurs vélos dans l'enceinte de la garderie, afin de permettre son accès sur une plus grande amplitude horaire.

À vos vélos !!!

DES MASSIFS DE VIVACES ET DU VERT

Dans le but de nous orienter vers une commune plus fleurie tout en respectant l'environnement, trois massifs existants ont été restauré sur la commune : Le Fenêtreau, La Maison Neuve, et Rimbault.

Les allées graviers sont remplacées par des espaces engazonnés. Des vivaces et arbustes profitent de leur premier printemps, et resteront les pieds au frais tout l'été, sous les copeaux de bois que nos agents techniques ont broyés durant la taille d'hiver.

Notre souhait d'embellir la commune ne faisant que commencer, les futurs projets de plantation sont d'ores et déjà prévus pour l'automne...



TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

BÉNÉFICIEZ-EN GRATUITEMENT

Le Tanlib permet aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Niortais d'essayer gratuitement pendant 2 mois, une trottinette électrique. Pour cela, vous devrez avoir 18 ans minimum, déposer une caution de 800 €, fournir une attestation Responsabilité Civile couvrant la pratique de la trottinette électrique. Il est également conseillé de souscrire à une assurance complémentaire afin de garantir la valeur de la caution en cas de vol ou de dégradations.

Le Tanlib mettra à votre disposition un compteur, un gilet de sécurité ainsi qu'un antivol.

Pour vous inscrire, vous pouvez aller chercher le dossier de pré-inscription à l'agence Tanlib située place de la Brèche à Niort ou le trouver sur leur site internet : www.tanlib.com

Il vous faudra par la suite le déposer à l'agence Tanlib ou l'envoyer par mail à service.client.tanlib@transdev.com

La location est limitée à une personne par foyer.

Le Tanlib, c'est aussi :

- le transport à la demande
- le transport adapté pour les Personnes à Mobilité Réduite
- le vélo longue durée
- le vélo libre-service avec 50 vélos à disposition dans l'une des 6 stations réparties sur Niort
- le vélo cargo
- un site de covoiturage : www.covoiturage-tanlib.fr



Pour tout renseignement :

05 49 09 09 00
Numéro non surtaxé

tanlib.com

[tanlib.niortaggl](https://www.facebook.com/tanlib.niortaggl)

[reseautanlib](https://twitter.com/reseautanlib)

Toute l'info en temps réel
l'application **tanlib**
GRATUITE

DISPONIBLE SUR Google Play | Téléchargez dans l'App Store

Créez votre compte
sur tanlib.com ou sur l'appli et recevez
l'info transport de vos lignes préférées

PLANTATION D'UN CHÊNE AU MOULIN

PETIT CHÊNE DEVIENDRA GRAND...

Le 2 avril dernier, juste avant le confinement, les élèves de la classe de CM1 d'Elise HEIM ont planté un chêne.

Ces derniers, suite à un projet de découverte de la nature, étaient en octobre 2020 partis à plusieurs reprises dans la forêt de Chizé.



De leurs visites, ils ont rapporté une dizaine de glands, qu'ils ont placés dans du terreau. Un seul gland a pris racine et a ouvert des feuilles.

Ce petit chêne a été symboliquement planté au Moulin de Rimbault, selon les

bons conseils de Philippe BRIANCEAU, agent technique.

Si au détour de vos balades vous passez par le Moulin, n'hésitez pas à rendre visite à ce chêne qui vous abritera du soleil d'ici quelques décennies.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

NOUVELLE PLATEFORME DE LA CAN

Niort agglo vient de créer une plateforme de la rénovation énergétique pour celles et ceux qui ont des projets d'amélioration thermique de leur logement.

Cette plateforme donne des conseils et vous aide à financer vos travaux.

Cela peut concerner les particuliers propriétaires de logements individuels, des copropriétés et des petites entreprises du secteur tertiaire.

Un conseil personnalisé quel que soit le projet :

- Vous souhaitez changer une fenêtre et vous vous demandez s'il y a des aides ?
- Votre chaudière est ancienne et vous ne savez pas par quoi la remplacer ?
- Vous avez acheté une maison où il y a tout à refaire et vous ne savez pas par quoi il faut commencer ?

Pour répondre à ces questions et toutes les autres questions liées à la rénovation énergétique de votre habitation, vous pouvez contacter les conseillers du service info énergie de Niort Agglo.

Un conseil personnalisé à chaque étape de votre projet :

- **Un premier niveau d'information** si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser les factures de chauffage.
- **Une analyse des devis** si vous avez besoin d'aide pour les comparer.
- **Une évaluation énergétique** de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer.
- **Une étude des aides financières** pour connaître toutes les possibilités de primes et prêts à taux zéro pour votre projet.

Les conseillers peuvent répondre à vos questions d'ordre technique ou financier par téléphone, sur place ou lors des nombreuses animations.

CONTACT

Plateforme de la rénovation énergétique Niort Agglo. 140 rue des Equarts. 79000, Niort.

Accueil uniquement sur rendez-vous.

Permanence téléphonique, le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h ou bien le mardi et jeudi de 9h à 12h30

☎ 05 49 78 78 40

💻 info.energie@agglo-niort.fr .

Prise de rdv en ligne :

<https://www.niortagglo.fr/fr/habiter-etudier/habitat/plateforme-de-la-renovation-energetique/index.html>



ENQUÊTE ABEILLES 2021

PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES POUR TOUS



Participez au recensement des colonies d'abeilles au sud de Niort en 2021, lancé par le CNRS de Chizé et ses partenaires.

Les populations d'abeilles mellifères vivant à l'état sauvage sont mal connues en Europe et l'on suspecte qu'elles aient fortement diminué au cours des 50 dernières années. L'objectif de l'étude participative est de mieux connaître leur capacité à vivre à l'état sauvage, sans les soins apportés par les apiculteurs, et de cartographier leur présence sur le territoire de la Zone Atelier Plaine et Val de Sèvre, au sud de Niort.



En dehors des ruches, les abeilles mellifères peuvent nicher dans des habitats très variés, qu'ils soient naturels ou artificiels. Elles sont repérables par les allées et venues qu'effectuent les butineuses depuis leur cavité de nidification. Ces colonies sont d'ailleurs d'autant plus actives que le temps est beau, ensoleillé et avec peu de vent.

L'enquête participative est proposée à tous, les habitants, les associations sportives, naturalistes, les forestiers, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, apiculteurs...

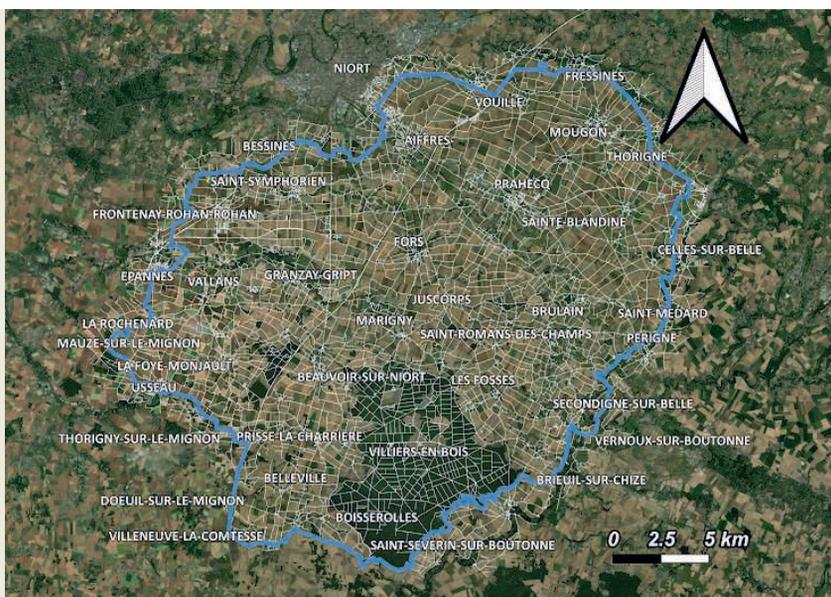
Si vous connaissez un essaim dans un arbre, dans un mur, dans une cheminée, sous un toit, ou tout autre endroit, n'hésitez pas à en informer le CNRS de Chizé (Sylvie HOUTE).

Pour participer, 3 méthodes s'offrent à vous :

- Répondre au questionnaire en ligne : <https://forms.gle/KtWX48yUMNtQnTNA>
- Téléphoner directement à Valentin du CNRS : 06 41 51 24 73
- Envoyer un e-mail directement à : monvillageeb@gmail.com

La zone d'étude concernée :

Toutes les communes entre le sud de Niort et la forêt de Chizé, c'est-à-dire : Aigondigné, Prissé-la-Charrière, Granzay-Gript, Aiffres, Beauvoir-sur-Niort, Brûlain, Marigny, Celles-sur-Belle, Fors, Fressines, Frontenay Rohan Rohan, Juscorps, Montigné, La Foye-Monjault, La Rochénard, Les Fosses, Périgné, Prahecq, Sainte-Blandine, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint-Symphorien, Secondigné-sur-Belle, Thorigné, Vallans, Verrines-sous-Celles, Villiers-en-Bois, Vouillé.



Financé par :



QR Code : questionnaire en ligne pour le recensement des colonies d'abeilles domestiques vivant à l'état sauvage



CLUB DE TENNIS

LE TCBF A LA RELANCE !

La crise sanitaire limite depuis des mois le fonctionnement des activités du TCBF, au fil des confinements successifs depuis octobre 2020. L'interdiction de la pratique en salle en période hivernale a compliqué le bon déroulement de l'Ecole de tennis.

Néanmoins, le TCBF a pu, depuis février 2021, avec le soutien des familles et du professeur, adapter ses plannings de cours afin de maintenir l'activité de ses adhérents sur le court extérieur dès que la météo l'autorise. L'Ecole de tennis sera ouverte jusqu'à mi-juin.

La pratique individuelle demeure également autorisée pour les adhérents, en extérieur, dans le strict respect du protocole sanitaire élaboré par la FFT et le ministère de tutelle.

La prochaine reprise en salle a été annoncée par le gouvernement, se déclinant localement avec les décisions que prendront les autorités.



Le club vient de s'engager dans le Plan de Relance initié par la FFT. Des projets d'actions de fidélisation et de recrutement sont en cours de validation par le Comité départemental de tennis, pour juin et tout l'été : matchs libres encadrés pour les JEUNES, tournoi interne pour les ADULTES. Des offres seront proposées pour la saison estivale et la rentrée de septembre.

Récemment, le court municipal a été doté d'un éclairage à énergie solaire. Dirigeants et pratiquants attendent avec impatience la levée du couvre-feu pour découvrir le plaisir du jeu en nocturne.

Le club se tient à disposition de tous pour tout renseignement sur les modalités d'adhésion et de pratique du tennis.

Présidente du TCBF : Mme DEFOREST Josiane

✉ deforest.josiane@gmx.fr

☎ 06 10 41 86 81

Site Internet : <http://club.fft.fr/beauvoirlafoye>

📘 TCBF

CLUB DE FOOTBALL

LE CSB APPELLE À LA MOBILISATION

Le club **recherche des jeunes** pour compléter certains effectifs de leurs catégories. Si vos enfants sont intéressés, ils ont la possibilité de réaliser des séances d'essais, le mercredi jusqu'au 3 juillet.

Ils recherchent également une personne passionnée par le football et par **l'encadrement d'une équipe de jeunes** sur la catégorie U12/U13.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le club ou à la rejoindre sur leur groupe Facebook et ainsi suivre l'actualité quotidienne du CSB.

📘 Ecole de foot CS Beauvoir

LE CS BEAUVOIR

ECOLE DE FOOT - SAISON 2021/2022

Facebook « ECOLE DE FOOT CS BEAUVOIR »

Possibilité de faire des séances découvertes avec des éducateurs diplômés.

Renseignements et inscriptions
RAIMBERT CYRIL : 06 72 66 50 81 - beauvoirlafoyefootball@gmail.com

Fort de ses 253 licenciés, Le CS BEAUVOIR est depuis 2 saisons un des clubs ayant le plus grand nombre de licenciés en Deux-Sèvres, mais antérieurement et regroupement de communes ou de clubs.

L'ECOLE DE FOOT du CSB est structurée par un RESPONSABLE TECHNIQUE au sein de l'association en charge de la coordination du club.

06/07 (2015/2016) 06/09 (2013/2014) 010/011 (2011/2012) 012/013 (2009/2010) 014/015 (2007/2008) 016/017 (2005/2006)

LES OBJECTIFS:

- Un épanouissement de l'enfant et un apprentissage progressif en fonction de ses habilités motrices, techniques...
- Un travail par niveau pour faciliter la progression des jeunes footballeurs.
- Chaque garçon ou fille est important ou importante.
- Une planification annuelle et des cycles de travail mis en place par l'équipe éducative du CSB.

Des stages vacances « foot et multi-activités » pendant les vacances scolaires



LES TRÉSORS DU 79360

UN NOUVEAU CONCEPT FACEBOOK À BEAUVOIR SUR NIORT ET SES ALENTOURS

A l'initiative d'un habitant du territoire, un groupe Facebook a été créé à Beauvoir sur Niort et ses alentours. Intitulé "Les Trésors du 79360", ce groupe a pour objectif de cacher un trésor décoré par les participants (galet, pierre, rondin de bois, morceau de tuile...) et de le cacher dans un lieu du territoire.

Pour retrouver cet objet, le participant devra prendre une photo du trésor caché ainsi qu'un indice global du lieu et poster les photos sur le groupe Facebook.

Les chasseurs peuvent alors partir à sa recherche et garder la création ou la faire voyager.

Le but est de savoir où sont les créations dans le canton, de découvrir le patrimoine de chaque commune...



Vous êtes tentés par l'expérience, alors n'hésitez pas à aller visiter la page :

 Les Trésors du 79360

JUDO CLUB PLAINE DE COURANCE

LE JUDO CLUB REPREND DES COULEURS

Depuis l'annonce du confinement de la fin du mois d'octobre, le club n'a pas eu l'occasion de remettre les kimonos, soit à cause de refus d'autorisation d'accès à la salle, soit à cause des annonces du gouvernement.

Cependant depuis le début du mois d'avril, le soleil fait son retour et offre la possibilité de ressortir. Avec le club de Frontenay-Rohan-Rohan et Sandra, le coach commun, des cours pour enfants et grands ont été ouverts en extérieur avec 5 créneaux disponibles.

Voici le planning :

Séances les **mercredis** au terrain de foot à Marigny :

- Éveils (nés en 2015/2016) de 15h00 à 16h00
- Pré-poussins / poussins / benjamins (nés en 2009/2010/2011/2012/2013/2014) de 16h00 à 17h00
- Groupe adultes (nés en 2008 et avant) + Taiso de 17h00 à 18h00

Séances les **samedis** au terrain de foot de Granzay-Gript :

- Pré-poussins / poussins / benjamins (nés en 2009/2010/2011/2012/2013/2014) de 10h00 à 11h00
- Groupe adultes (nés en 2008 et avant) + Taiso de 11h00 à 12h00.

Tout le monde est ravi de cette reprise en extérieur même si cela reste des exercices de renforcement musculaire pour les grands et plutôt des jeux pour les petits. Vous l'aurez compris, ils n'ont toujours pas remis les kimonos mais ont grand plaisir à revoir leurs jeunes licenciés.

Bien entendu, ils respectent les consignes sanitaires avec port du masque et distance de 2 mètres (voir plus).

De plus, la Fédération Française de Judo a mis en place un plan de relance et cela passe par une prise en charge totale du prix de la licence pour cette fin de saison. Alors n'hésitez pas à prendre contact avec eux si cela vous intéresse.

SYNDICAT DES EAUX 4B

UN PROJET DE TRAVAUX ? AYEZ LE RÉFLEXE DICT-CONJOINTE !

Le territoire français est quadrillé par plus de 2.5 millions de kilomètres de réseaux de toute sorte qu'ils soient aériens ou enterrés : eau potable, électricité, télécommunication, gaz de ville, assainissement, etc.

Pour limiter les conséquences parfois désastreuses liées aux trop nombreux endommagements accidentels de ces réseaux, une réglementation a vu le jour en 2012.

Cette réglementation a notamment créé un guichet unique auprès duquel les travaux prévus à proximité des réseaux doivent être déclarés pour permettre aux exploitants de localiser au préalable leurs différents réseaux.

En tant que particulier, vous êtes également concerné par cette réglementation si vous envisagez des travaux même s'ils ont lieu sur votre propriété. En effet, des réseaux souterrains alimentant votre maison sont parfois endommagés suite à des travaux non déclarés. Sachez que vous serez facturés des frais de réparation si vous



endommagez votre branchement en eau potable et que vous vous exposez également à une amende de 1 500 €.

Pour réaliser la Déclaration de vos Travaux dénommée DICT-conjointe, rendez-vous sur le site www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Ce téléservice est complètement gratuit.

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter le Syndicat 4B au 05 49 07 74 31.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Elias BOURON

Ewen GENTET

INFORMATION IMPORTANTE

UN DÉFIBRILLATEUR ACCESSIBLE À TOUS

La commune a choisi d'installer l'un de ses deux défibrillateurs, accessible à tous. Vous pourrez dès à présent en trouver un, au niveau du point I, sur la Place de l'hôtel de ville.

L'ensemble des DAE (Défibrillateurs Automatisés Externes) seront en parallèle répertoriés sur l'application Staying Alive. Mais n'oublions pas, avant de penser à localiser un défibrillateur cardiaque, il est primordial d'appeler les secours.



CHRONIQUE HISTORIQUE

CAMP ADOLESCENTS

Cap sur Belle-Ile et Quiberon pour dix-neuf ados

dix-neuf adolescents de la région de Beauvoir, de 14 à 17 ans, ont enrichi les leurs d'une expérience qui fera date. En prolongement du centre de loisirs, la municipalité organise des activités pour les ados.

L'an passé, ils ont ramé sur la Dordogne, découvrant cette magnifique région sous un angle inhabituel.

Cette année, ils ont mis le cap sur Belle-Ile, faisant connaissance avec des impressions nouvelles, consécutives à une mer un peu turbulente. Pendant une semaine, sous la tente, ils ont goûté aux plaisirs du camping à la ferme et avec leurs vélos, ils ont pu constater que Belle-Ile ne livrait ses beautés qu'en échange de vigoureux coups de pédales. Au cours d'une deuxième semaine, à Quiberon, quinze d'entre eux se sont adonnés aux délices de la plongée sous-marine. Le temps fort de cette semaine fut la visite d'une épave. Pour cette première, tous ont été séduits. Certains souhaitent continuer cette activité. Pendant le même temps, les quatre autres participants découvraient l'équitation.

Camper, développer l'autonomie, se responsabiliser, découvrir une autre région, connaître de nouveaux loisirs sportifs, vivre ensemble... des notions apportées par les camps ouverts aux jeunes de 14 à 17 ans.

Lac de Vassivière

1991 : 17 jeunes

Activités nautiques : catamaran, canoë et autres : tir à l'arc

Vallée de la Dordogne

1992 : 20 jeunes

En canoë (8), à bicyclette (12), ils descendent ou suivent le fleuve de Beaulieu à la Roque-Gageac. Une visite des grottes de Lacave apporte un aperçu de la préhistoire riche en cette partie de la vallée ô combien pittoresque.

Belle-Ile et Quiberon

1993 : 19 jeunes

Une découverte appréciée (voir article) de ce coin de Bretagne.

Christine BRIAND a dirigé avec succès ces trois camps laissant aux jeunes filles et garçons d'inoubliables souvenirs.



André Chaigne